

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LORIENT - 5601 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 10/09/2025 - B2025/009022 - 2019 B 00447 - 523 768 372 - 2A PARTICIPATIONS

**SARL 2A PARTICIPATIONS**  
5 PLACE DE L'EGLISE

56340 CARNAC

*Dossier financier de l'exercice en Euros*  
*Période du 01/04/2022 au 31/03/2023*

*Activité principale de l'entreprise :*

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose ainsi :


- Les comptes annuels

Fait à QUIMPER  
Le 17/07/2023

**STEPHANE HUITRIC**  
EXPERT COMPTABLE

**HBS CONSEILS**  
3 RUE PITRE CHEVALIER

29000 QUIMPER  
02.98.90.89.00

CBR 01515  
CONCORDS A  
L'ORIGINAL.  


SARL 2A PARTICIPATIONS

5 PLACE DE L'EGLISE

56340 CARNAC

## COMPTES ANNUELS au 31/03/2023

Pages

### **COMPTES ANNUELS**

- *Bilan actif-passif*
- *Compte de résultat*

1 et 2  
3 et 4

**HBS CONSEILS**  
3 RUE PITRE CHEVALIER

29000 QUIMPER  
02.98.90.89.00

SARL 2A PARTICIPATIONS

5 PLACE DE L'EGLISE

56340 CARNAC

## **COMPTES ANNUELS**

***HBS CONSEILS***  
*3 RUE PITRE CHEVALIER*

*29000 QUIMPER*  
*02.98.90.89.00*

**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 31/03/2023 12			Exercice N-1 31/03/2022 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	<b>Immobilisations corporelles</b>				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage				
	Autres immobilisations corporelles	18 401	10 365	8 036	10 828
	Immobilisations en cours	4 731		4 731	
<b>Immobilisations financières (2)</b>					
Participations mises en équivalence					
Autres participations	34 250		34 250	32 250	
Créances rattachées à des participations	517 768		517 768	246 116	
Autres titres immobilisés	738		738	733	
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	<b>Total II</b>	575 888	10 365	565 523	289 927
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	<b>Créances (3)</b>				
	Clients et comptes rattachés	18 720		18 720	18 720
	Autres créances	61 149	53 973	7 175	47 155
Capital souscrit - appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	334 400	7 356	327 044	45 000	
Disponibilités	1 426		1 426	308 711	
Charges constatées d'avance (3)	729		729	24	
	<b>Total III</b>	416 423	61 330	355 094	419 610
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	992 311	71 694	920 617	709 537

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

517 768

## BILAN PASSIF

<b>PASSIF</b>		<b>Exercice N</b> 31/03/2023 12	<b>Exercice N-1</b> 31/03/2022 12
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital (Dont versé : 3 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	3 000	3 000
	<b>Réserves</b>		
	Réserve légale	300	300
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	388 282	388 282
	Report à nouveau	215 210	147 179
	<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	<b>24 913</b>	<b>362 389</b>
Subventions d'investissement Provisions réglementées			
<b>Total I</b>	<b>631 705</b>	<b>606 792</b>	
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	<b>Total II</b>		
<b>PROVISIONS</b>	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	<b>Total III</b>		
<b>DETTES (I)</b>	<b>Dettes financières</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		
	Concours bancaires courants		
	Emprunts et dettes financières diverses	201 128	30 048
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>Dettes d'exploitation</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 577	7 553	
Dettes fiscales et sociales	61 804	62 741	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	2 404	2 404	
<b>Comptes de Régularisation</b>	Produits constatés d'avance (1)		
	<b>Total IV</b>	<b>288 912</b>	<b>102 745</b>
	Ecart de conversion passif (V)		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>		<b>920 617</b>	<b>709 537</b>
		288 912	102 745

(1) Dont à moins d'un an

# COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2023 12			Exercice N-1 31/03/2022 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	Euros	%		
<b>Produits d'exploitation (1)</b>							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	127 000		127 000	142 600	15 600	10.94	
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	127 000		127 000	142 600	15 600	10.94	
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			11 422	62	11 360	NS	
Autres produits				343	343	100.00	
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			138 422	143 006	4 584	3.21	
<b>Charges d'exploitation (2)</b>							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			65 869	49 712	16 157	32.50	
Impôts, taxes et versements assimilés			303	436	133	30.56	
Salaires et traitements			30 000	30 000			
Charges sociales			24 987	29 819	4 831	16.20	
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 792	697	2 095	300.57	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			532	0	532	NS	
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			124 483	110 664	13 819	12.49	
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			13 939	32 342	18 403	56.90	
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/03/2023	12	31/03/2022	12
			Euros	%
<b>Produits financiers</b>				
Produits financiers de participations (3)	30 225	313	29 912	NS
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	4 448	44	4 404	NS
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total V</b>	<b>34 673</b>	<b>357</b>	<b>34 316</b>	<b>NS</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	7 356		7 356	
Intérêts et charges assimilées (4)	443		443	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total VI</b>	<b>7 799</b>		<b>7 799</b>	
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	<b>26 874</b>	<b>357</b>	<b>26 517</b>	<b>NS</b>
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>40 813</b>	<b>32 698</b>	<b>8 114</b>	<b>24.82</b>
<b>Produits exceptionnels</b>				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital		454 691	454 691	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
<b>Total VII</b>		<b>454 691</b>	<b>454 691</b>	<b>100.00</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	15 900	15 000	900	6.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		110 000	110 000	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
<b>Total VIII</b>	<b>15 900</b>	<b>125 000</b>	<b>109 100</b>	<b>87.28</b>
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	<b>15 900</b>	<b>329 691</b>	<b>345 591</b>	<b>104.82</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>173 095</b>	<b>598 053</b>	<b>424 958</b>	<b>71.06</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>148 182</b>	<b>235 664</b>	<b>87 482</b>	<b>37.12</b>
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>	<b>24 913</b>	<b>362 389</b>	<b>337 476</b>	<b>93.13</b>

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier  
Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

20 232                      3 065

**2A PARTICIPATIONS**  
**Société à responsabilité Limitée**  
**Capital : 3.000,00€**  
**Siège social : CARNAC (56 340) 5, place de l'Eglise**  
**R.C.S. LORIENT 523.768.372.**

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE L'ASSEMBLÉE GENERALE**  
**ORDINAIRE DU 17 août 2023**

L'an deux mille vingt trois  
Le 17 Août à 15h00,  
Au siège de la société,

Les associés de la société dénommée « 2A PARTICIPATIONS », société à Responsabilité Limitée au capital de 3.000,00 Euros, divisé en 100 parts sociales, dont le siège social est situé à CARNAC (56340),5, place de l'Eglise, identifiée sous le numéro SIREN 523.768.372. et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LORIENT, se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire sur la convocation qui leur en a été faite par les Gérants.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par les Associés présents ou représentés en entrant en séance.

Monsieur Philippe COUSTANS en sa qualité de cogérant, préside la séance, et constate, que tous les associés assistent à la réunion à l'exception de Monsieur Milan COUSTANS, associé mineur. Madame Florence COUSTANS est désignée secrétaire.

La feuille de présence permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent l'intégralité des parts sociales ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée, réunissant plus que le quorum requis par la loi, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

**Le Président rappelle l'ordre du jour de l'Assemblée Générale :**

- Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 Mars 2023 et quitus aux Gérants de la Société pour l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice écoulé,
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 Mars 2023,
- Conventions réglementées,
- Transfert du siège social
- Pouvoir pour effectuer les formalités

**Le Président dépose sur le bureau les documents suivants :**

- Un exemplaire des statuts de la Société,
- Les comptes de l'exercice clos le 31 Mars 2023,
- Le rapport de Gestion des Gérants
- Le texte du projet de décision proposé à l'Assemblée.

Le Président déclare que le rapport des gérants, la liste des associés, le projet des décisions ainsi que les autres documents énumérés par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés dans les conditions requises.

Puis les gérants donnent lecture de leur rapport de gestion à l'assemblée.

Le Président ouvre la discussion, puis, après avoir signalé qu'aucun projet de décision n'a été déposé par les Associés et personne ne demandant la parole,

**Le Président met aux voix la résolution suivante :**

FC      P<sub>c</sub>

### **PREMIERE RESOLUTION**

L'assemblée générale approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultats et l'annexe arrêtés le 31 Mars 2023, tels qu'ils lui ont été présentés,

En conséquence, l'assemblée générale donne pour l'exercice clos le 31 Mars 2023 quitus de leur mandat aux Gérants de la Société.

***Cette résolution est adoptée à l'unanimité.***

### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale approuve la proposition d'affectation du résultat de la Gérance, et après avoir constaté que les comptes de l'exercice clos le 31 Mars 2023 font apparaître un résultat net bénéficiaire de 24.913 euros, décide de l'affecter en totalité au poste « report à nouveau ».

***Cette résolution est adoptée à l'unanimité.***

### **TROISIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale prend acte et valide sans réserve l'ensemble des conventions réglementées intervenues au cours de l'exercice social, savoir :

- Une convention de prestation holding par la société SNATS au profit de la société 2A PARTICIPATIONS valable à partir du 1 avril 2022
- Abandon de compte courant moyennant clause de retour à meilleure fortune au profit de la SARL Z3 pour un montant de 9.000€ en date du 31 mars 2023.
- Abandon de compte courant moyennant clause de retour à meilleure fortune au profit de la SOLUTIONS pour un montant de 6.900€ en date du 31 mars 2023.
- Rémunération du compte courant d'associé au sein de la société PHIFLOTHIMAT à 2,55% soit un montant de 4.441,63€

Les conventions en cours lors de la clôture de précédent exercice continuant à produire leurs effets aux mêmes charges et conditions.

***Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.***

### **QUATRIEME RESOLUTION**

Les associés décident le transfert du siège social de la société de **CARNAC (56.340) 5 place de l'Eglise** à **CARNAC (56340) 2 Rue Colary**, rétroactivement à compter du 29 juin 2023

Les statuts seront modifiés en conséquence, savoir :  
« ARTICLE 4 - SIEGE SOCIAL

*Le siège social est fixé à **CARNAC (56340) 2 Rue Colary**  
Il pourra être transféré en tout autre endroit de la même commune par simple décision de la gérance et, en tout autre lieu, en vertu d'une décision extraordinaire des associés. »*

***Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.***

PC

FC

### CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.


***Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.***

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 15 heures 30 .

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et la Secrétaire.

---

Mr Philippe COUSTANS



---

Mme Florence LECOZ



FC

FL

**2A PARTICIPATIONS**  
**Société à responsabilité Limitée**  
**Capital : 3.000,00€**  
**Siège social : CARNAC (56340)- 5, place de l'Eglise**  
**R.C.S. LORIENT 523.768.372.**

**RAPPORT ARRETE PAR LES GERANTS**  
**A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**du 17 août 2023**

Cher associé,

Je vous ai convoqué, conformément aux prescriptions légales, réglementaires et statutaires, pour vous rendre compte de l'activité de la Société et des résultats de mon mandat pendant l'exercice clos le 31 Mars 2023, et soumettre à votre approbation les décisions correspondant à l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion des Gérants de la Société sur l'activité, la situation de la Société au cours de l'exercice social clos le 31 Mars 2023,
- Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 Mars 2023, et quitus aux Gérants de la Société pour l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice écoulé,
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 Mars 2023,
- Rémunération de la Gérance
- Convention Réglementées,
- Et pouvoirs.

**I - ACTIVITÉ DE LA SOCIETE**

La Société poursuit son développement et celui du groupe dont elle tient la tête.

**II - RESULTATS**

. Le chiffre d'affaire net hors taxes de l'exercice clos au 31 Mars 2023, s'établit à 127.000 euros contre 142.600 euros au titre de l'exercice précédent.

. Le total des produits d'exploitation s'élève à 138.422 euros contre 143.006 euros au titre de l'exercice précédent.

. Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 124.483 euros contre 110.664 euros au titre de l'exercice précédent.

. Le résultat d'exploitation enregistré pour cet exercice est positif pour un montant de 13.939 euros contre un résultat d'exploitation de 32.342 euros au titre de l'exercice précédent.

HC

TC

MC

FC

PC

. Eu égard au résultat financier de 26.874 euros, on aboutit, à un résultat courant avant impôts positif de 40.813 euros. L'exercice précédent affichait un résultat financier de 357 euros, et un résultat courant avant impôt de 32.698 euros.

. Compte tenu du résultat exceptionnel de (15.900) euros et de l'absence d'impôt sur les bénéfices, les comptes qui vous sont présentés font apparaître pour l'exercice clos le 31 Mars 2023 un bénéfice de 24.913 euros contre un bénéfice de 362.389 euros au titre de l'exercice précédent.

. A la date de clôture, le total du bilan de la société s'élevait à 920.617,11 euros contre 709.537,08 euros pour l'exercice précédent.

. Le montant des rémunérations des gérants est de 30.000 euros pour l'exercice clos au 31 Mars 2023, il était de 30.000 euros au titre de l'exercice précédent.

. Le montant des charges sociales des gérants pour l'exercice clos au 31 Mars 2023 est de 24.987,24 euros contre 29.818,54 euros au titre de l'exercice antérieur.

J'espère que vous voudrez bien me donner, quitus de mon mandat pour l'exercice de 12 mois clos le 31 Mars 2023.

### **III - PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS**

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Mars 2023 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice figurent en annexe.

### **IV - PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS**

Compte tenu des chiffres ci-dessus exposé et notamment du résultat net réalisé par la Société au cours de l'exercice clos au 31 Mars 2023, se portant à 24.913 euros, je vous propose l'affectation du résultat au poste « report à nouveau » pour la totalité.

### **V – REMUNERATION DE LA GERANCE**

Pour l'exercice clos au 31 mars 2023 je vous précise que les appointements des gérants ont été les suivants :

- Monsieur Philippe COUSTANS : 15.000 €

TC

MC

PC

FC

TC

- Madame Florence COUSTANS : 15.000 €

La SARL a par ailleurs pris en charge les cotisations sociales des gérants pour les montants suivants :

- Monsieur Philippe COUSTANS :

\* RSI : 8.978,00 €

\* CIPREV VIE Prévoyance : 8.004,95 €

- Madame Florence COUSTANS :

\* RSI : 7.092,00 €

\* CIPREV VIE Prévoyance : 912,29 €

#### VI – CONVENTION REGLEMENTEES

Je vous précise qu'au cours de l'exercice clos au 31 Mars 2023, il a été conclu des conventions réglementées, savoir :

**Une convention de prestation holding par la société SNATS au profit de la société 2A PARTICIPATIONS valable à partir du 1 avril 2022**

- **Abandon de compte courant moyennant clause de retour à meilleure fortune au profit de la SARL Z3 pour un montant de 9.000€ en date du 31 mars 2023.**
- **Abandon de compte courant moyennant clause de retour à meilleure fortune au profit de la SOLUTIONS pour un montant de 6.900€ en date du 31 mars 2023.**
- **Rémunération du compte courant d'associé au sein de la société PHIFLOTHIMAT à 2,55% soit un montant de 4.441,63€**

Les conventions en cours lors de la clôture de précédent exercice continuant à produire leurs effets aux mêmes charges et conditions.

#### VII - DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Je vous précise que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

MC  
PC  
FC  
SC

## VIII - ACTIVITES DES FILIALES

La Société 2A PARTICIPATIONS conserve une part dans la SCI PHIFLOTIHMAT ayant pour activité la location immobilière.

La société Z TWO a été cédée intégralement au 26 avril 2023, ce qui a généré le produit exceptionnel figurant dans les comptes arrêtés au 31 mars 2023.

La société 2A PARTICIPATIONS conserve également la totalité des parts de de la société SOLUTION.

La société 2A PARTICIPATIONS conserve également 800 parts de de la société Z3.

En date du 14 octobre 2022 la société a constitué la société SNATS MANAGEMENT dont elle détient 80% du capital social et qui a pour objet l'assistance administrative et organisationnelle de ses clients etnotamment des sportifs professionnels à l'exclusion de toute activité d'agent sportif.

## IX - PRISES DE PARTICIPATIONS

Il n'y a pas eu de prise de participations au cours de l'exercice.

## X - INFORMATION SUR LA DÉTENTION DU CAPITAL PAR CERTAINS ASSOCIES

Le capital de la Société est détenu par suit d'une donation-partage consentie par M et Mme COUSTANS à leurs enfant en date du 24 avril 2019 de la façon suivante :

*-Monsieur Philippe COUSTANS, 2 parts en pleine propriété, Numérotées 1 et 2.*

*L'usufruit de 48 parts, Numérotées de 3 à 50.*

*-Madame Florence COUSTANS, 2 parts en pleine propriété, Numérotées 51 et 52.*

*L'usufruit de 48 parts, Numérotées de 53 à 100.*

*-Monsieur Thibault COUSTANS, La nue-propriété de 32 parts, Numérotées de 3 à 18 sous l'usufruit de Monsieur Philippe COUSTANS, avec réversion au profit de Madame Florence COUSTANS. Numérotées de 53 à 68 sous l'usufruit de Madame Florence COUSTANS, avec réversion au profit de Monsieur Philippe COUSTANS.*

*-Monsieur Matthias COUSTANS, La nue-propriété de 32 parts, Numérotées de 19 à 34 sous l'usufruit de Monsieur Philippe COUSTANS, avec réversion au profit de Madame*

PC

MC

PC

MC

FC

Florence COUSTANS. Numérotées de 69 à 84 sous l'usufruit de Madame Florence COUSTANS, avec réversion au profit de Monsieur Philippe COUSTANS.

-Monsieur Milan COUSTANS, La nue-propiété de 32 parts, Numérotées de 35 à 50 sous l'usufruit de Monsieur Philippe COUSTANS, avec réversion au profit de Madame Florence COUSTANS. Numérotées de 85 à 100 sous l'usufruit de Madame Florence COUSTANS, avec réversion au profit de Monsieur Philippe COUSTANS. »

#### XI - SITUATION DU MANDAT DU GERANT

La Gérance de la Société est assurée, sans limitation de durée, par Monsieur Philippe COUSTANS et Madame Florence LE COZ, cogérants.

#### XII - EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Depuis la date de clôture aucun événement significatif n'est intervenu.





#### XIII - EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR DE LA SOCIETE

L'activité des filiales de la société est en cours de réorientation.  
Il est envisagé la cession de l'activité de la société Z3 sur l'exercice à venir.

**Si vous approuvez mes diverses propositions, je vous demande de bien vouloir les consacrer par vote en adoptant les propositions de décisions dont je vais vous donner lecture et qui ont été tenues à votre disposition au siège social pendant les quinze jours précédant cette séance.**



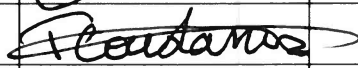


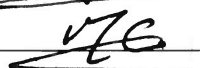
La Gérance

Annexe : Bilan et compte de résultat de l'exercice clos au 31 Mars 2023.

  
  
  
  
Tc      mc  
FC  
mc

**2A PARTICIPATIONS**  
**Société à responsabilité Limitée**  
**Capital : 3.000,00€**  
**Siège social : CARNAC (56340) – 5, place de l'Eglise**  
**R.C.S. LORIENT 523.768.372**

**FEUILLE DE PRESENCE**  
**Décisions de l'assemblée générale du 17 août 2023**

Noms des associés	Nombres de parts	Nombres de voix	Signature	Vote par correspondance
Mme Florence LECOZ	2 en PP 48 en U	50		
Mr Philippe COUSTANS	2 en PP 48 en U	50		
Thibault COUSTANS	32 en NP	0		
Matthias COUSTANS	32 en NP	0		
Milan COUSTANS	32 en NP	0		
	100	100		

Certifiée sincère et véritable la présente feuille de présence.

DC  
